

Séance ordinaire du Mardi 28 Juin 2016

Convocation : en date du 23/06/2016 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Ms MAGNIER Christian - DEMAREST Johan - PARIS Didier – BLONDEL Frédéric - CORNU Julien – DEMONCHAUX David - MOREL Didier.
Mmes CLIPET Catherine - MELLIER Isabelle - FLICOT Isabelle.

Absent excusé : Mr GRINCOURT Adrien a donné procuration à Mr MOREL Didier.

Mme MELLIER a été nommée secrétaire de séance.

Le Mardi 28 Juin 2016 à 20 Heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur MAGNIER Christian, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Lecture est faite du compte rendu de la dernière séance qui n'appelle aucune observation particulière.

➤ **Mise en oeuvre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale : Approbation du périmètre**

Monsieur Le Maire demande de délibérer pour valider ou non le projet de SDCI regroupant les communautés de communes du Vimeu Vert et du Vimeu Industriel, soit 26 communes.

Après en avoir délibéré, les membres valident le projet à l'unanimité.

➤ **Dotation de soutien à l'investissement public local** :

Mr Le Maire informe que le projet de réhabilitation et mise en accessibilité d'un bâtiment communal afin de le transformer en mairie a été retenu par le Préfet et qu'il est subventionné à hauteur de 50% du coût total HT. Le montant de la subvention s'élève à 75 425€.

Il signale qu'une erreur s'est glissée dans le Courrier Picard qui a précisé que le projet serait subventionné à 100%.

➤ **Contrat de maîtrise d'œuvre avec le Cabinet Roueche** :

Mr Le Maire présente le contrat de maîtrise qui s'élève à 19 875€ HT. Mr CORNU demande de se renseigner pour faire un appel d'offres auprès d'autres cabinets.

➤ **Départ à la retraite de Mr CALAIS** :

Mr CALAIS partira à la retraite le 1^{er} juillet et sera remplacé par Mr HAZARD.

Mr DEMAREST signale avoir eu une demande pour savoir si la commune organisait une réception à l'occasion de son départ et propose de mettre une urne à disposition des habitants qui souhaiteraient le remercier pour le travail accompli. Cette urne sera mise à la mairie.

Le Conseil décide de verser la somme de 800€ à Mr CALAIS pour son départ à la retraite (6 voix pour).

➤ **Questions diverses** :

APAVE :

Monsieur Le Maire a reçu un devis pour une assistance technique pour la réalisation d'un examen sur plan de la mise en accessibilité de la future mairie qui s'élève à 240€ TTC. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

Travaux rue Mistigri :

Monsieur Le Maire informe que les travaux de la rue Mistigri vont débiter prochainement. Toutefois, il a remarqué une discordance de la part communale qui était initialement de 0€ et une autre qui est de 8 233.17€ HT. Mr DEMAREST va se renseigner auprès de la CCVV.

Vol à l'atelier municipal :

Monsieur Le Maire signale que l'assurance va rembourser la somme de 4 450,36€.

BCM Foudre :

Monsieur Le Maire a reçu une proposition commerciale pour procéder à un contrôle annuel des paratonnerres. Le devis s'élève à 170 € HT.

Autorisation de la commune :

Mr CALAIS souhaiterait savoir si la commune a une autorisation pour faire couler les eaux qui viennent de la rue Hallet sur son terrain.

Balayeuse pour le nettoyage et l'entretien des voiries :

Monsieur Le Maire a été contacté par la Mairie de Moyenneville pour savoir si la commune est intéressée pour un achat groupé d'une balayeuse. Les membres du Conseil ne sont pas d'accord.

CCAS:

Monsieur Le Maire rappelle que dans sa séance du 5 avril 2016, les membres du CCAS ont décidé d'attribuer à chaque nouveau-né dont les parents sont domiciliés dans la commune le jour de la naissance un bon cadeau d'un montant de 50 € à utiliser au magasin AUBERT à Abbeville.

Il a été décidé d'attribuer à un jeune diplômé une fois dans sa scolarité hormis le Brevet des Collèges un bon d'achat d'une valeur de 70 € à utiliser chez ABC Informatique à Abbeville ou la librairie Ternisien-Duclercq à Abbeville.

Journées du Patrimoine :

Les membres du Conseil décident de renouveler le circuit des Croix de Tuf proposé l'an dernier pour les journées du patrimoine qui auront lieu les 17 et 18 septembre prochain.

Mmes FLICOT et MELLIER auront à leur charge l'installation du fléchage du circuit.

Fête de la Laine :

Mme CLIPET signale que la fête de la laine aura lieu les 2 et 3 juillet 2016.

Réunion du Syndicat des Eaux :

Monsieur Le Maire informe qu'une réunion du Syndicat des Eaux d'Aigeville aura lieu à la salle des fêtes le 30 juin prochain.

Ardoises logement communal :

Mr PARIS informe qu'un couvreur est venu remettre les ardoises sur la toiture de Mr Loy ainsi que sur celle de l'école.

Mr PARIS a demandé au couvreur de chiffrer la toiture de Mr Loy pour la refaire à neuf. Le prix est d'environ 33 000€ TTC.

Il signale également que Mr Loy a demandé que la commune achète de la peinture et de la teinte pour repeindre la façade et les menuiseries.

Fissures à l'église :

Mr MOREL a constaté des fissures au niveau de l'église. Une demande va donc être faite auprès de la société.

Panneau Toeufles :

Mr le Maire informe que les démarches ont été effectuées auprès du Conseil Départemental pour le changement du panneau situé à l'entrée de la rue de la Chasse.

Panneau de sécurité routière :

Mr MOREL signale que les barres situées à l'arrière des panneaux de sécurité routière commencent à rouiller et qu'il serait souhaitable de les peindre.

Villes et villages fleuris :

Mme CLIPET informe que le village a été présélectionné par le jury qui s'est rendu dans le village le 31 mai 2016. Le jury départemental va donc passer prochainement sur la commune.

La séance est levée à 22H10.